



SOMMAIRE

	PAGE
Convention	4
Règlement relatif à l'indemnité offerte par le Gouvernement français aux personnes canadiennes créancières d'indemnité en vertu de la loi 46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz et des lois et décrets y relatifs	8
Dispositions annexes établissant les modalités d'exécution du règlement	24
Extrait de l'arrêté en date du 15 juillet 1947 relatif aux dérogations générales aux prohibitions édictées par le décret n° 47-1357 du 15 juillet 1947 et précisions sur certaines modalités d'application de ce décret	28
ANNEXE I	28
ANNEXE II	28
ANNEXE III	30

Convention between CANADA
and FRANCE

Signed at Paris on January 26, 1951

In force January 26, 1951

EDMOND CLOUTIER C.M.G., O.A., B.S.P.
Queen's Printer and
Controller of Stationery | Imprimeur de la Reine et
Contrôleur de la Papeterie
Ottawa, 1951